



Chères citoyennes, chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, un bref rapport sur la situation financière de la Ville de Forestville pour l'année 2017.

États financiers 2017

Les états financiers de l'année 2017 de la Ville de Forestville ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, qui a déposé son rapport au conseil lors de la séance ordinaire du 10 juillet 2018. Les résultats révèlent un surplus pour l'année 2017 de 529 080 \$ et un surplus accumulé de 962 522 \$. Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la greffière adjointe.

États des revenus et des dépenses

Pour l'année 2017 les résultats sont les suivants :

REVENUS	Budget 2017	Réel 2017	DÉPENSES	Budget 2017	Réel 2017
Taxes	3 438 519 \$	3 452 177 \$	Administration générale	1 011 037 \$	1 228 212 \$
Tenant lieu de taxes	281 026 \$	305 981 \$	Sécurité publique	996 910 \$	966 874 \$
Service des loisirs	95 000 \$	115 367 \$	Transport	1 105 600 \$	1 275 447 \$
Péréquation	997 200 \$	997 281 \$	Hygiène du milieu	1 057 000 \$	1 269 239 \$
Entente intermunicipale incendie	546 872 \$	501 191 \$	Santé et bien-être	8 400 \$	3 618 \$
Revenus de sources locales	463 500 \$	798 770 \$	Urbanisme et mise en valeur	407 500 \$	357 730 \$
Transferts conditionnels	166 051 \$	175 252 \$	Loisirs et culture	794 100 \$	1 271 896 \$
Autres fonds	260 779 \$	286 240 \$	Service à la dette	661 400 \$	96 574 \$
Surplus accumulé affecté	0 \$	366 411 \$	Activité d'investissement	207 000 \$	0 \$
Total des revenus	6 248 947 \$	6 998 614 \$	Total des dépenses	6 248 947 \$	6 469 590 \$
			Surplus	0 \$	529 080 \$

Rémunération des membres du conseil

La mairesse en poste a reçu, pour 2017, une rémunération de 14 112.48 \$ et une allocation de 7 045.24 \$. Les conseillers, quant à eux, ont reçu une rémunération de 17 181.79 \$ et une allocation de dépenses de 9 300.95 \$.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$

La Loi impose au maire de déposer une liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et ce, pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017. Cette liste est disponible au bureau de la greffière adjointe.

Dettes de la municipalité

Au 31 décembre 2017, la dette totale de la municipalité s'établissait à 3 687 014 \$, soit une diminution de 519 540 \$ par rapport au 31 décembre 2016. Des subventions de 519 200 \$ provenant du Gouvernement du Québec servent au remboursement du service de la dette et se détaille de la façon suivante :

Règlements d'emprunt	Solde au 31-12-2017	Subvention	Échéance
Aréna-curling	34 800 \$	-	2019
Assainissement des eaux	8 815 \$	-	2019
Bibliothèque	347 000 \$	-	2021
Réfection 7 ^e Rue	398 100 \$	-	2025
Exutoire pluvial 1 ^{re} Avenue	263 400 \$	-	2026
Pavage route Maritime, rue Leduc Génératrice et ascenseur (aréna) Aménagement 4 chemins	219 100 \$	-	2026
Mise aux normes eau potable	195 000 \$	30 200 \$	2028
Achat terrains Daishowa Pavage 5 ^e Avenue et stationnement Complexe Guy-Quellet Toiture musée Mur de palplanche	283 999 \$	-	2029
Pavage aréna	75 200 \$	-	2031
Réfrigération aréna	560 600 \$	128 700 \$	2034
	53 800 \$	-	2040
Réfection rue Cleary	479 700 \$	90 200 \$	2035
Réfection source d'eau potable (TECQ)	270 100 \$	270 100 \$	2035
Réfection 1 ^{re} Rue	497 400 \$	-	2036
Total	3 687 014 \$	519 200 \$	

Micheline Anctil
Micheline Anctil, mairesse